

Communiqué de presse

La FIRIP énonce 3 pré-requis pour fibrer la France

15 mars 2018 – Villa Le Cercle - Deauville

9H30 – 17H00

Partenaire fondateur des Etats généraux des RIP, la FIRIP sera de nouveau présente à Deauville, pour la 7^{ème} édition de ce rendez-vous incontournable. L'occasion d'échanger sur ses principales préoccupations du moment.

Vers un programme de communication ambitieux sur les métiers du très haut débit

Il semble indéniable que l'ensemble des acteurs publics et privés se mobilise pour être au rendez-vous de l'ambition du Gouvernement, qui dans sa nouvelle feuille de route a fait du THD pour tous, une priorité.

Cependant, avant « d'accélérer », encore faut-il construire ces réseaux, qu'ils soient en zones RIP ou denses. Et pour cela le chantier de la formation est une des priorités majeures.

Fortement mobilisée sur le sujet, la FIRIP a multiplié les initiatives qui ont notamment débouché sur la signature d'un EDEC avec ses partenaires d'ObjectifFibre. Aujourd'hui, la fédération souhaite lancer une communication nationale forte et à la hauteur des enjeux pour faire connaître les métiers de la fibre et mobiliser tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion. La question du fléchage des financements sur ces formations est, bien sûr, directement associée.

Un financement équitable et l'IFER en question

Pour atteindre l'objectif du très haut débit pour tous dès 2020, il faut mettre en œuvre un mix technologique (fibre – radio – satellite). Celui-ci doit reposer, en toute logique, sur un financement équitable de l'ensemble des solutions portées par les collectivités dans le cadre du Plan France THD.

Par ailleurs, une taxe surprise sur la fibre est apparue, qui met vent debout la fédération. Où l'IFER trouve t'elle sa justification ? La FIRIP en débattrra ouvertement lors de la table-ronde de 11H30.

Le projet de loi ELAN et la proposition parlementaire Chaize : deux enjeux complémentaires

L'avant-projet de loi ELAN (Evolution du Logement et Aménagement Numérique), qui a récemment fait l'objet d'une conférence de consensus au Sénat, sera présenté en conseil des ministres fin mars pour un débat parlementaire au printemps 2018.

La FIRIP salue le fait qu'il ait été doté en cours de route d'un volet « aménagement numérique », notamment pour faciliter l'installation d'infrastructures comme les antennes. Mais elle rappelle que seule la proposition de loi Chaize vise à sécuriser et à encourager les investissements dans les réseaux de communications électroniques à très haut débit, en exigeant des engagements fermes en zone AMII. Les annonces surréalistes de l'été ont définitivement marqué les esprits de la profession...

Nous espérons votre rencontre à Deauville le 15 mars prochain pour en discuter

Contact presse : Sylvie Le Roux - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos de la FIRIP :

Créée le 6 décembre 2012, la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique (FIRIP), regroupe plus de 200 entreprises (bureaux d'études, opérateurs, équipementiers, fournisseurs de services, etc.).

Elle œuvre au développement de cette nouvelle filière qui participe activement au plan gouvernemental France Très Haut Débit visant à couvrir l'ensemble des foyers en fibre optique d'ici 2022 et estimé à plus de 20 milliards d'euros financés par le Public et le Privé. En 5 ans, elle est devenue l'interlocuteur privilégié du gouvernement et des principaux organes de décision français dédiés au numérique (Agence du numérique, ARCEP, Commission supérieure du numérique et des postes, membre du Comité Stratégique de la Filière Numérique) et des collectivités. Elle développe des partenariats constructifs et sans exclusivité avec l'ensemble des acteurs institutionnels et techniques (ObjectifFibre, Credo, etc.).

L'emploi, la promotion des métiers du déploiement de la fibre et la qualification de l'expertise nécessaire pour la mise en œuvre du très haut débit sont également une de ses priorités. L'observatoire des RIP en France, qu'elle a mis en place, évalue à 40.000 les besoins en jeu (en recrutement ou formation) d'ici 2022. Au-delà des infrastructures, la fédération s'intéresse également aux usages liés au développement numérique des territoires (territoires connectés, IoT, etc.), qui permettront d'inscrire la France dans la gigabit society.

Enfin, elle accompagne ses membres dans la valorisation et la promotion à l'étranger du modèle des réseaux neutres, ouverts et activés, à la française. Cf. www.firip.fr